



Depôt de plainte et pièce d'identité

Par Jen

Bonsoir,

J'ai envoyé par lettre recommandée AR en ligne sur le site de La Poste une plainte à la Procureure de la République.

Je me suis aperçue par la suite que je n'ai pas joint une copie de ma pièce d'identité. Ma plainte est-elle recevable quand-même?

Je vous remercie d'avance de vos réponses.

Jen

Par Indigo

Bonjour Jen,

Lorsque vous indiquez ;

"Je me suis aperçue par la suite que je n'ai pas joint une copie de ma pièce d'identité. Ma plainte est-elle recevable quand-même? »

Rien ne vous interdit de faire une photocopie de votre courrier et de la transmettre au Procureur de la République en vous excusant d'avoir omis d'y joindre la copie de votre pièce d'identité.

Cordialement